

Nounou Vadrouille



Votre Garde d'enfant(s) Occasionnelle

LIVRET D'ACCUEIL

www.nounouvadrouille.fr



Votre interlocutrice :
Alice : 06 37 65 19 73

SOMMAIRE

PAGE 3 : Nounou Vadrouille: en Bref !

PAGE 4 : La Qualité de service est notre engagement

PAGE 5 : Nos Prestations et Nos Partenaires

PAGE 6 à 7 : Notre Fonctionnement

PAGE 8 : Nos Tarifs

PAGE 9 : Nos Conditions Générales

PAGE 10 : Les Avantages Fiscaux

PAGE 11 à 13 : Les Aides Financières de la CAF

PAGE 14 : Recours en cas de litige

NOUNOU VADROUILLE

Entreprise Individuelle privée **Déclarée et Agréée** par l'Etat, Nounou Vadrouille est votre **Prestataire de services** dédiés à l'Enfance:

Garde d'enfants à domicile, Accompagnement des enfants dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante).

Numéro SIRET : 807 986 583 00035

Numéro TVA: FR86807986583

Numéro Déclaration et Agrément : SAP807986583

Accordé par la DIRECCTE

Unité Territoriale de la Gironde, 33000 BORDEAUX

Téléphone 05 56 00 07 77

Nounou Vadrouille n'est pas un réseau, c'est une petite entreprise de proximité. L'entreprise a été créée pour répondre à un besoin spécifique des familles et ainsi développer une solution adaptée pour la **Garde Occasionnelle de vos Enfants**.

Nounou Vadrouille s'adapte à vos besoins et apporte une **prestation de qualité** auprès de vos enfants dès la naissance. C'est un relais fiable et sécurisant pour vous.

Spécialisée et qualifiée dans la petite enfance, **la créatrice** de l'entreprise est la Nounou Vadrouille qui assure la fonction de **Direction et d'Encadrement**.

Elle assure en totalité la qualité d'employeur auprès des intervenant(e)s qui sont assuré(e)s par l'entreprise.

QUALITÉ DE SERVICE

Nounou Vadrouille se déplace à votre domicile GRATUITEMENT pour vous rencontrer en fonction de vos disponibilités.

Voici les moyens de contact mis à votre disposition :

- **Gestion des réservations** : Alice au 06 37 65 19 73 ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h avec dispositif de messagerie.

- **Renseignement, Facturation** : Julie au 07 87 55 35 60.

- **Adresse mail** : contact@nounouvadrouille.fr

- **Formulaire de contact** : www.nounouvadrouille.fr

Nounou Vadrouille « remet gratuitement un **devis personnalisé** au client à qui elle propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui en fait la demande »

Toujours dans l'objectif d'offrir et d'assurer un service de qualité, nounou vadrouille assure un service de recrutement avec **entretien de qualification** et **contrôles de référence** des intervenant(e)s.

Une évaluation portant sur l'ensemble des **compétences techniques** (en matière de sécurité, de prévention, d'hygiène et d'organisation) et des **capacités relationnelles** est réalisée. Des vérifications strictes sur les références et le casier judiciaire sont établies.

Les intervenant(e)s sont mis à disposition en tenant compte des **besoins spécifiques** et des **caractéristiques de chaque prestation**. Ils interviennent aussi en cas de remplacement.

PRESTATIONS ET PARTENAIRES

Nounou vadrouille a pour concept la **Garde d'Enfant(s) Occasionnelle**. Aucune mission de garde régulière n'est proposée dans les prestations.
Chaque intervention est unique et limitée dans le temps.

Nounou Vadrouille s'adapte à **chaque besoin** et aux **horaires atypiques**. Les prestations sont assurées à domicile **7j/7 et 24h/24**: Nounou Vadrouille intervient 365 jours par an, y compris les **week-ends et jours fériés**.

Nounou Vadrouille est à votre disposition pour vous apporter les informations nécessaires et complètes à **l'organisation de la garde** de vos enfants.

L'**assurance responsabilité civile professionnelle** souscrite par Nounou Vadrouille, **garantit** les dommages corporels, matériels, immatériels causés à toute personne physique ou morale.

La **Charte Nounou Vadrouille** réunissant l'ensemble des informations concernant l'organisation des prestations est signée entre vous et Nounou Vadrouille.

Afin de **répondre à toutes les demandes**, à l'ensemble de vos besoins et **d'assurer la continuité** de nos prestations, Nounou Vadrouille est en partenariat avec les entreprises **Mouton Vole** et **Enjoy Your Events**.

En toute complémentarité Mouton Vole assure toutes les **demandes de garde d'enfants à domicile régulières** et Enjoy Your Events assure les prestations de garde d'enfants **de plus de 3 ans pour tous vos événements exceptionnels** (Fêtes, Mariages, Goûters d'Anniversaire, etc).

NOTRE FONCTIONNEMENT

« Prise en charge rapide, personnalisée et complète »



1 PRISE DE CONTACT :

Vous entrez en contact avec Nounou Vadrouille via l'un des moyens de communication mis à votre disposition.

2 PRISE EN COMPTE DE LA DEMANDE :

Vous exposez votre demande. En retour, Nous vous apportons une réponse complète et adaptée à votre demande.

3 RENCONTRE À DOMICILE :

Nous organisons un rendez-vous de rencontre gratuit à votre domicile d'une durée d'une heure minimum.

4 ÉTUDE DES BESOINS :

Nous étudions vos besoins et nous vous apportons une solution personnalisée et adaptée.

5 DEVIS GRATUIT :

Nous vous informons sur les aides financières possibles et les démarches à effectuer. Un devis gratuit est réalisé.

6 PRÉPARATION DES PRESTATIONS :

Rencontre de l'intervenant(e) principale, transmission des horaires, des habitudes de vie, des activités, des consignes de la famille, etc...

Présentation d'un(e) intervenant(e) secondaire dans le but d'assurer la continuité du service en cas d'absence inopinée ou de congés de votre intervenant(e) principal(e).

7 RÉALISATION DES PRESTATIONS :

La prestation est réalisée en assurant un environnement sécurisant dans la continuité pédagogique de la famille.

8 SUIVI PERSONNALISÉ :

Un suivi personnalisé est organisé. L'équipe Nounou Vadrouille est à votre écoute avant, pendant et après la prestation.

9 ENQUÊTE DE SATISFACTION :

Une enquête de satisfaction sous forme de questionnaire confidentiel à remplir vous sera remis annuellement.

NOS TARIFS

TARIFS DE BABY-SITTING À DOMICILE



Tarifs Horaires	TTC / Famille	après déduction d'impôts
☀ Journée (7h-22h)	25 €/h	12,5 €
★ Nuit (22h-7h)	28 €/h	14 €
▶ Dimanche et Jours fériés	30 €/h	15 €

Forfaits	TTC / Famille	après déduction d'impôts
☀ Forfait Journée 8h	184 € (23€/h)	92 €
☾ Forfait Soirée 5h (19h-00h modulable)	124 € (24.80€/h)	62 €
★ Forfait Nuit 8h (22h-6h modulable)	210 € (26.25€/h)	105 €

Frais de déplacement à domicile : selon votre secteur d'habitation

Frais de déplacement pendant la prestation : 0,90€/Km

Majoration 3 enfants : +2€/h et +10€/forfait

**DÉDUCTION
D'IMPÔT
+ AIDES DE
LA CAF**

Ne pas jeter sur la voie publique.



06 37 65 19 73
contact@nouvadrouille.fr
<http://www.nouvadrouille.fr>
f Nounou Vadrouille



Moyens de paiement :

- Une facture vous est adressée à la fin du mois
- Prélèvement automatique entre le 01 et le 05 du mois suivant

Informations Complémentaires :

- Tous les frais de stationnement obligatoire pendant la durée de la garde sont pris en charge par la famille.
- Garde partagée: + 10 € TTC par heure pour 2 familles

Il est formellement interdit d'effectuer un don d'argent à votre Intervenant(e).

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

Conditions principales :

- Chaque intervention doit comporter 3h de garde minimum.
- La demi-heure entamée est dûe.
- La prestation est due jusqu'à la fin de l'horaire qui a été réservé : aucun remboursement ne sera effectué dans l'éventualité d'un retour de la Famille avant l'heure qui était prévue.
- La Famille précise les jours et horaires des prestations souhaitées en respectant un délai de réservation de 7 jours avant le début de la prestation. Toutes demandes inférieures à ce délai seront étudiées dans la mesure du possible.

Conditions d'annulation:

- L'annulation demandée intervient 15 jours ou plus avant le début de la prestation :
Aucun frais d'annulation
- L'annulation demandée intervient entre 14 et 07 jours avant le début de la prestation :
30% du montant de l'ensemble de la prestation initialement prévue sera facturé.
- L'annulation demandée intervient entre 06 et 03 jours avant le début de la prestation :
50% du montant de l'ensemble de la prestation initialement prévue sera facturé.
- L'annulation demandée intervient entre 02 jours et le jour même de la prestation :
100% du montant de l'ensemble de la prestation initialement prévue sera facturé.

Conditions de modification:

- Aucune modification possible dans les 48h (jours ouvrés) qui précèdent l'ensemble de la prestation initialement prévue.
- Pour chaque demande de modification, il vous sera facturé un frais de modification d'un montant de 30€ TTC

Frais de déplacement à domicile :

- **Secteur Bordeaux :** 5 euros
- **Secteur Métropole :** 10 euros (Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Bègles, Blanquefort, Bouliac, Bruges, Carbon-Blanc, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Lormont, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Parempuyre, Pessac, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Vincent-de-Paul, Talence, Villenave d'Ornon)
- **Au-delà,** sur devis.

Prestations avec acompte de réservation :

- Toute demande de prestations en période de vacances scolaires, en forfait spécifique, pour un événement exceptionnel est soumise à une réservation obligatoire.
- Un contrat de réservation est établi. La réservation sera validée après réception du contrat signé et accompagné de l'acompte de réservation.
- Aucun remboursement n'est prévu en cas d'annulation jusqu'à 1 mois avant le début de la prestation.

LES AVANTAGES FISCAUX

Avec Nounou Vadrouille et selon votre situation, vous **bénéficiez d'avantages fiscaux**. Vous bénéficiez d'une **déduction** de votre impôt sur le revenu à hauteur de **50% des sommes** que vous versez au titre des services à la personne.

Toutes aides perçues (CAF, etc.) sont déduites de ces dépenses.

- **Le crédit d'impôt :**

Le crédit d'impôt, s'il excède l'impôt dû en partie ou en totalité, vous sera remboursé en totalité ou partiellement par le trésor public.

Une **attestation fiscale** reprenant la totalité des sommes versées vous est envoyée par Nounou Vadrouille, avant le 31 janvier de l'année suivante.

Le paiement en espèce ne peut donner lieu à la délivrance d'une attestation fiscale et donc ne permet pas de bénéficier d'un éventuel avantage fiscal.

- **Le plafond des dépenses :**

Le plafond de remboursement de 50% des dépenses annuelles est fixé à **12 000 € par an et par foyer fiscal**.

Des majorations du plafond annuel de dépenses (jusqu'à 20 000 € maximum) peuvent intervenir en fonction du nombre d'enfants à charge, de la présence d'enfants handicapés, d'ascendants vivant au domicile du déclarant, etc (article 199 sexdecies du code général des impôts).

▣ 50 % de 12 000 € + 1 500 € par enfant à charge dans la limite de 15 000 €, soit : **7 500 € à déduire au maximum**.

Dans la limite de ces plafonds, **vous ne financez en réalité que 50 % des sommes versées**.

LES AIDES FINANCIÈRES

CMG : Le Complément de libre choix de Mode de Garde

Pour vous aider à financer la garde à domicile de votre enfant, une allocation accordée par la CAF dans le cadre de la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) a été mise en place aux familles dont le ou les enfants sont âgés de moins de 6 ans. Les prestations Nounou Vadrouille vous permettent de profiter de cette aide.

- **Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?**

- Avoir un enfant de moins de 6 ans
- Faire appel à une entreprise agréée
- L'enfant doit être gardé au moins 16 heures dans le mois
- Avoir une activité professionnelle minimum

Vous n'avez pas besoin de justifier d'une activité minimum si vous êtes :

- *bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)*
- *au chômage et bénéficiaire de l'allocation d'insertion ou de l'allocation de solidarité spécifique*
- *bénéficiaire du revenu minimum d'insertion ou de l'allocation de parent isolé et :*

titulaire d'un contrat de travail ou d'insertion,

ou inscrit comme demandeur d'emploi auprès de pôle emploi ou en formation rémunérée

ou étudiant (si vous vivez en couple, vous devez être tous les deux étudiants).

- **Montant de la prise en charge :**

Le montant que vous verse votre CAF/MSA varie en fonction de vos ressources, du nombre d'enfants et de leur âge. Un **minimum de 15% de la dépense** restera à votre charge.

Voir Tableau du montant des aides page suivante.

Pour effectuer votre demande d'aide, **contacter votre CAF ou votre centre MSA.**

Nous sommes en mesure de vous apporter notre aide, n'hésitez pas à contacter la Nounou Vadrouille Directrice.

Montants mensuels maximums des Aides Financières

Plafonds de revenus 2019 en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021

Enfant(s) à charge	Revenus		
	Inférieurs à	Ne dépassant pas	Supérieurs à
1 Enfant	21 277 € *	47 283 € *	47 283 € *
2 Enfants	24 297 € *	53 995 € *	53 995 € *
3 Enfants	27 317 € *	60 707 € *	60 707 € *
Au-delà de 3 enfants	+ 3 020 €	+ 6 712 €	+ 6 712 €

**Ce montant est majoré de 40 % si vous élevez seul(e) votre ou vos enfants*

Montants mensuels maximums jusqu'au 31 mars 2022

Âge du dernier enfant	Recours à une Structure agréée Garde à domicile		
Moins de 3 ans	860,68 €	741,94 €	623,23 €
De 3 à 6 ans	430,34 €	370,97 €	311,62 €

Ces montants sont divisés par deux si vous bénéficiez de la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) versée pour un temps partiel de 50 % ou moins.

Sous certaines conditions, ces montants peuvent être majorés de :

- + 10 % si votre enfant est gardé la nuit de 22h à 6h, le dimanche ou les jours fériés;
- + 30 % si vous et/ou votre conjoint est bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés;
- + 30 % si vous bénéficiez de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé;
- + 30 % si vous vivez seul(e) avec votre ou vos enfant(s).



1 - MES SERVICES EN LIGNE



2 - FAIRE UNE DEMANDE DE PRESTATION



3 - LES ENFANTS



4 - CMG

5 - Faire la demande en ligne

6 - Sélectionner "Structure"

7 - Sélectionner "Service de garde à domicile"

8 - Remplir les champs des informations administratives Nounou vadrouille

RECOURS EN CAS DE LITIGE

En cas de difficulté votre prestataire **Nounou Vadrouille** s'efforcera toujours d'apporter une réponse adaptée à votre situation.

Néanmoins pour les problèmes non résolus par **Nounou Vadrouille**, vous pouvez faire appel, en vue de vous faire aider à faire valoir vos droits, à une personne qualifiée que vous choisirez sur la liste prévue à l'article L. 311-5 du code de l'action sociale et publiée par les services du conseil général.

Les personnes qualifiées au titre de l'article L. 311-5 du code de l'action sociale et des Familles dans le département de la Gironde sont:

- Monsieur Marc LOSSON
- Madame GOUTTENOIRE

Vous pouvez contacter la personne qualifiée de votre choix en faisant suivre votre demande selon le moyen de communication suivant:

- Par téléphone: Numéro Vert 0800 00 33 33
- Par E-mail: personnesqualifiees@cg33.fr
- Par courrier: Conseil Général DGAS-DAPAH-SDE
Personnes qualifiées
1 Esplanade Charles de Gaulle
CS 71223
33074 BORDEAUX CEDEX

*Nous sommes à votre disposition
pour tous renseignements
complémentaires*



Nounou Vadrouille

contact@nounouvadrouille.fr

www.nounouvadrouille.fr